

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'EXECUTION DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES – FAME FORMATIONS

### Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Exécution (CGV) ont pour objet de définir les modalités applicables aux prestations de formation professionnelle proposées par **FAME Formations**, activité de **Fanny MENIER**, entrepreneure individuelle immatriculée sous le numéro **SIRET 913 949 640 00019**, dont le siège social est situé **35 cité de Verdun, 33260 La Teste-de-Buch.**

Contact : **06 61 67 43 73 - institutfame@gmail.com**

FAME Formations est un organisme de formation déclaré auprès du Préfet de la région **Nouvelle-Aquitaine** sous le numéro **75331777433**

Les formations dispensées relèvent de la formation professionnelle continue au sens de l'article **L6313-1 du Code du travail.**

### Article 1 – Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation professionnelle proposées par FAME Formations, qu'elles soient réalisées sur site, dans les locaux de l'entreprise cliente, au domicile du stagiaire ou dans tout autre lieu convenu.

Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes conditions.

### Article 2 – Devis, contrat et inscription

Toute demande de formation fait l'objet d'un **devis** et d'un **contrat de formation professionnelle**, établis conformément aux articles **L6353-1 et suivants** du Code du travail.

Le contrat précise l'intitulé, le contenu, la durée, les modalités pédagogiques et financières, ainsi que les obligations réciproques des parties.

La commande devient ferme à réception du devis et du contrat signés avec la mention « **Lu et approuvé** », accompagnés de l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle du stagiaire ou de l'entreprise.

### Article 3 – Prix, facturation et règlement

Les prix des formations sont indiqués en euros et sont nets de taxe (**TVA non applicable – article 293B du CGI**).

Un **acompte de 30 %** est exigé à l'issue du délai de rétractation légal de 14 jours. Le solde est payable selon l'échéancier prévu au contrat.

En cas de **prise en charge financière par un organisme (OPCO, FAFCEA, ou tout autre financeur)**, il appartient au client :

- d'effectuer la demande de financement,
- de transmettre à FAME Formations tous les justificatifs nécessaires avant le début de la formation,
- et de s'assurer de la **bonne réception de l'accord de prise en charge** avant le démarrage de la formation.

Dans le cas où la prise en charge ne serait **pas validée ou confirmée** avant le début de la formation, **les sommes correspondant au coût total de la formation demeurent intégralement dues** par le client à titre personnel.

Si le financeur ne règle qu'une partie du montant, **le solde reste à la charge du client**.

Tout retard de paiement entraînera l'application de pénalités légales au taux en vigueur ainsi qu'une **indemnité forfaitaire de 40 €** pour frais de recouvrement (art. L441-10 du Code de commerce).

---

### Article 4 – Droit de rétractation

Conformément à l'article **L221-18 du Code de la consommation**, le stagiaire non professionnel dispose d'un délai de **quatorze (14) jours** à compter de la signature du contrat pour se rétracter, sans motif ni pénalité.

Toute formation commencée avant la fin du délai avec accord écrit du stagiaire restera due au prorata des heures réalisées.

Le formulaire de rétractation figure en **annexe** des présentes CGV.

---

### Article 5 – Annulation, report et remplacement

Toute annulation doit être communiquée **par écrit (e-mail ou courrier recommandé avec accusé de réception)**.

En cas d'annulation par le stagiaire ou l'entreprise :

- **Plus de 30 jours avant le début de la formation** : seul l'**acompte de 30 %** reste dû et ne fera l'objet d'aucun remboursement.

- **Moins de 30 jours avant le début de la formation :** la **totalité du montant** de la formation est due, sauf cas de **force majeure dûment justifié** (certificat médical ou événement imprévisible et extérieur dûment reconnu).
- **En cas d'abandon en cours de formation,** l'intégralité du coût de la formation reste due.

Un **report exceptionnel** peut être accordé une seule fois, sur justificatif valable et sous réserve de disponibilité de nouvelles dates dans les 6 mois suivants.

FAME Formations se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session en cas de **force majeure** (maladie, sinistre, indisponibilité logistique) ou d'un **nombre insuffisant de stagiaires**.  
Dans ce cas, les sommes versées seront **intégralement remboursées** sans qu'aucune autre indemnité ne soit due.

---

### **Article 6 – Obligations du stagiaire ou du client**

Le stagiaire ou l'entreprise s'engage à fournir les informations nécessaires à l'organisation de la formation, à respecter les horaires, le matériel requis et les modèles demandés lorsque la formation l'exige.

FAME Formations ne saurait être tenue responsable en cas de manquement sur la fourniture du matériel ou l'absence de modèles.

---

### **Article 7 – Responsabilité**

FAME Formations est tenue à une **obligation de moyens**.

Elle décline toute responsabilité en cas d'accident, dommage, perte de biens ou tout incident survenant durant la formation, sauf faute avérée de sa part.

Le stagiaire reste responsable de sa propre couverture en **assurance responsabilité civile**.

---

### **Article 8 – Propriété intellectuelle**

Les supports pédagogiques remis pendant la formation (documents, visuels, protocoles, contenus multimédias) sont protégés par le **droit d'auteur** et destinés à un usage strictement personnel.  
Toute reproduction ou diffusion, même partielle, sans accord écrit de FAME Formations est interdite.

---

### **Article 9 – Données personnelles**

Les données personnelles collectées (identité, coordonnées, parcours professionnel, évaluations) sont traitées dans le cadre exclusif de la **gestion administrative, pédagogique et financière** des formations.

---

Elles sont conservées pendant **cinq (5) ans** conformément aux obligations légales de traçabilité en matière de formation professionnelle.

Le stagiaire peut exercer ses droits d'accès, de rectification ou de suppression à tout moment en contactant : **institutfame@gmail.com**.

---

#### **Article 10 – Réclamations et suivi qualité**

Toute réclamation relative à une action de formation peut être adressée par écrit à **institutfame@gmail.com** dans un délai maximal de **60 jours** après la fin de la formation.  
Un **formulaire spécifique** est disponible sur demande.  
FAME Formations s'engage à y répondre sous **30 jours**.

Les réclamations sont enregistrées dans l'outil de **suivi Qualité** et analysées dans le cadre de l'amélioration continue.

---

#### **Article 11 – Médiation et litiges**

En cas de désaccord persistant, le stagiaire peut saisir le **médiateur de la consommation** :  
**CNPM Médiation Consommation**, 27 avenue de la Libération, 42400 Saint-Chamond  
 [contact-admin@cnpm-mediation-consommation.eu](mailto:contact-admin@cnpm-mediation-consommation.eu)

Le **droit français** est seul applicable.

Tout litige non résolu à l'amiable sera soumis aux **tribunaux compétents du ressort de Bordeaux**.

---

#### **Annexe – Formulaire de rétractation**

À l'attention de **FAME – Fanny MENIER**  
35 cité de Verdun, 33260 La Teste-de-Buch  
[institutfame@gmail.com](mailto:institutfame@gmail.com)

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat de formation professionnelle conclu le :

---

Concernant la formation intitulée..... Initialement prévue le (dates de la formation).....

**Nom et prénom :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Signature :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_